



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	FR-75-002992	Numéro	75115_085_01
Adresse du site	2, square Desnouettes	Hauteur	R + 8 (32 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Un autre opérateur déjà présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/02/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/03/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/04/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 160° et 260°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	160° < 2 V/m ; 260° < 3 V/m	Vis-à-vis (25m)	R+8 azimut 260°
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à installer une antenne tube bi-secteur sur la toiture du bâtiment. L'antenne sera fixée sur un nouveau mât CELLNEX qui sera installé contre la cheminée existante.		
Zone technique	Toutes les baies techniques de taille réduite, seront installées dans un local technique existant. Les baies techniques seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).		
Hauteur antennes/sol	34,50 m		

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

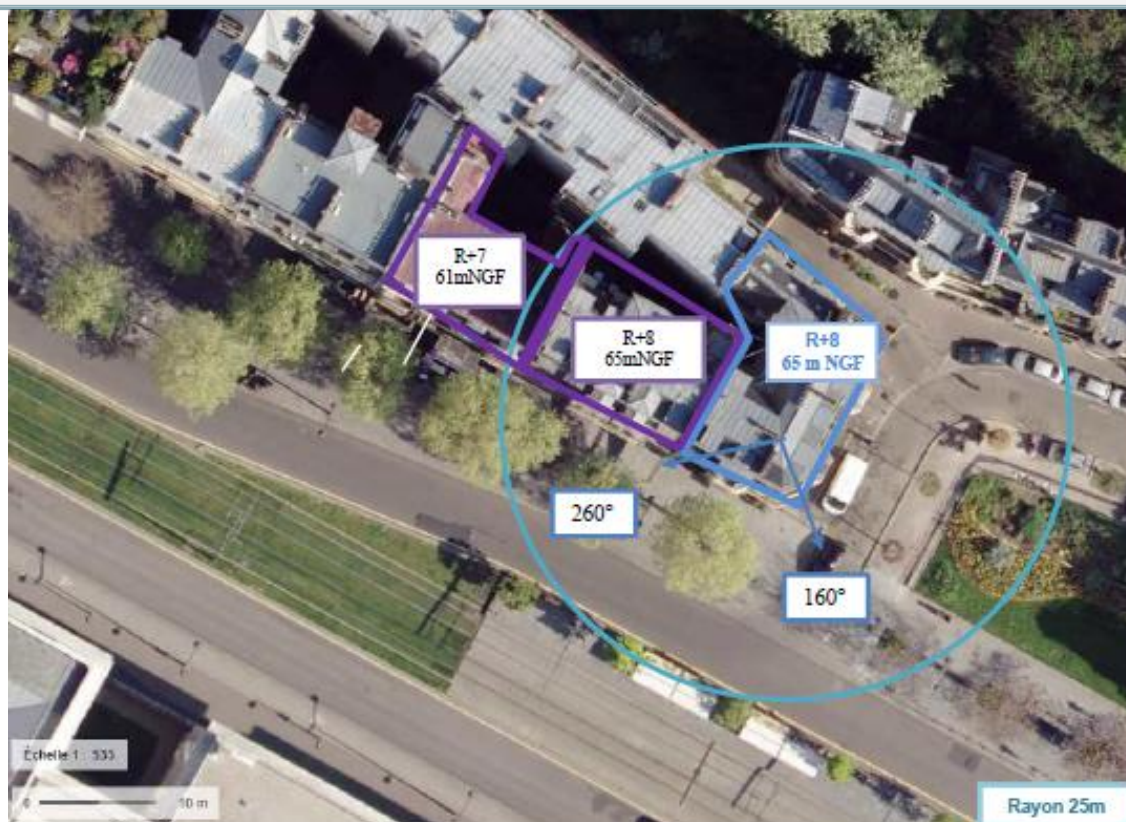
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

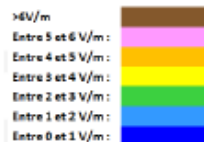


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



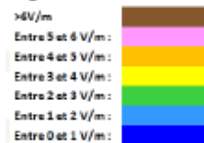
Légende



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



Légende



	Azimut 160°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22 m	24 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat du projet :



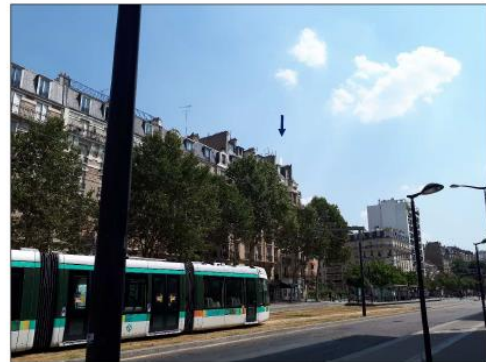
Etat du projet :



Etat de l'existant :



Etat du projet :



Etat de l'existant :





Vue des Azimuts

Azimut 160° :



Azimut 260° :

